

LES CATÉGORIES JURIDIQUES ET LA QUALIFICATION : UNE APPROCHE COGNITIVE

*Michelle Cumyn et Frédéric Gosselin**

Le présent article intègre l'apport de la méthodologie du droit et des sciences cognitives, afin d'éclairer le processus explicite de qualification juridique et son rôle implicite dans la pensée. La qualification, qui consiste à rattacher les faits à une catégorie juridique, s'opère d'abord inconsciemment : c'est la qualification implicite. Il faut parfois justifier la qualification retenue : c'est la qualification explicite. La théorie du prototype, la théorie des exemplaires et la théorie des théories peuvent expliquer la qualification implicite, tandis que la qualification explicite se fonde sur la définition, les précédents, le régime juridique et les connaissances associées.

Dans toute hiérarchie de concepts, ceux d'un niveau intermédiaire, appelé niveau de base, sont préférés pour l'accomplissement de plusieurs tâches cognitives. Les concepts de ce niveau sont vraisemblablement plus faciles à appliquer et plus accessibles pour les juristes débutants. Deux expériences en catégorisation juridique montrent que le niveau de base varie selon les domaines du droit. Elles indiquent que la formation de common law favorise une représentation plus efficace des catégories juridiques, ce qui peut s'expliquer par l'importance accordée à la sélection et à l'analyse des faits. Les catégories juridiques induisent la formation de stéréotypes qui jouent un rôle occulte dans le raisonnement : c'est le principal revers de l'action réductrice et simplificatrice des catégories juridiques.

This article focuses on research in legal methodology and the cognitive sciences, in order to elucidate the explicit process of legal characterization (or classification) and its implicit role in reasoning. Legal characterization, which involves matching the facts to a legal category, operates first at an unconscious level—this is implicit characterization. It may then be necessary to revise or justify one's choice—this is explicit characterization. While prototype, exemplar and theory theories can account for implicit legal characterization, explicit characterization relies on definitions, legal precedents, legal rules, and related knowledge.

In all hierarchies of concepts, those at an intermediary level of description—known as the basic level—are preferred for accomplishing various cognitive tasks. Basic-level concepts are seemingly easier to grasp and to apply by novices and non-jurists. Two experiments in legal categorisation demonstrate that the basic level varies according to the area of law. They also show that jurists trained in the common law acquire a more effective representation of legal categories, probably due to the importance accorded to the selection and analysis of facts. The primary drawback of legal categories is that they enable the formation of stereotypes that play a concealed role in legal reasoning.

* Michelle Cumyn, Professeure titulaire, titulaire de la Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon, Faculté de droit, Université Laval. Frédéric Gosselin, Professeur titulaire, Département de psychologie, Université de Montréal. Les recherches à l'origine du présent article ont été réalisées grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour un projet intitulé « Les catégories juridiques de base (*basic-level legal categories*) ». Les auteurs remercient les auxiliaires de recherche qui ont contribué au projet alors qu'ils étudiaient en droit ou en psychologie à l'Université Laval, à l'Université de Montréal ou à l'Université Queen's : Sonya Bernard, Matthew Dylag, Haythem Ganouchi, Bonnie Huen, Xavier Morin Duchesne, Robert Sharp, Rebecca Shoom et Claudie Wagner. Les auteurs remercient également les participants qui ont complété les deux tâches expérimentales en catégorisation juridique, la Faculté de droit de l'Université Queen's pour sa collaboration et les évaluateurs externes de la *Revue de droit de McGill* pour leurs commentaires pertinents. Michelle Cumyn souhaite enfin remercier Günter Reiner pour ses commentaires détaillés et les discussions et améliorations qui en ont découlé.